



Visa Schengen pour conjoint et partenaire enregistré d'un citoyen de l'UE/EEE

Prise de rendez-vous et dépôt demande d'une demande de visa en ligne

Des conditions facilitées sont prévues pour le/la conjoint(e) et le/la partenaire enregistré(e) d'un citoyen de l'UE/EEE. La demande de visa Schengen peut être déposée directement à l'Agence consulaire à Phnom Penh durant les [heures d'ouverture](#) avec rendez-vous préalable.

Le demandeur d'un visa Schengen (type C, séjour jusqu'à 90 jours) est prié de saisir sa demande et prendre rendez-vous en ligne en cliquant sur le lien suivant: [swiss-visa](#). Chaque demandeur doit prendre un rendez-vous individuel. La présence en personne à l'Agence consulaire est toutefois requise pour le dépôt du dossier complet, l'enregistrement des données biométriques ainsi que le paiement des frais de port (en espèces).

Documents requis pour la demande de visa de la part du requérant

1. [Formulaire de demande de visa, original:](#)

Dûment rempli, daté et signé par le demandeur. Le formulaire peut être rempli [en ligne](#). Il est impératif que les informations mentionnées sur le formulaire de demande de visa Schengen telles que les adresses, les numéros de téléphone, etc. soient identiques aux données personnelles du demandeur. Si cette exigence n'est pas respectée, la demande de visa sera refusée.

2. **Une photo format passeport 3,5 cm x 4,0 cm:**

- En couleur sur fond clair blanc
- Au format 3,5 cm x 4,0 cm
- Prises de face et tête nue
- Récentes (datant au maximum de 6 mois) et ressemblantes
- Oreilles et sourcils doivent être apparents sur la photo

Les photos doivent présenter un gros plan du visage et du cou de telle sorte que le visage représente 70% - 80% de la photo.

3. **Passeport, original:**

Valable au moins trois mois après la fin du séjour prévu en Suisse ou dans un autre Etat membre de l'espace Schengen, doit contenir au moins deux pages vierges. Si vous possédez un ou plusieurs précédents passeports, ceux-ci devront être présentés.

4. **Passeport, copies:**

- Une photocopie du passeport (page comportant les données personnelles)
-

35 North Wireless Road (Thanon Witthayu Nuea)
Lumphini, Pathum Wan
Bangkok 10330

G.P.O. Box 821, Bangkok 10501

Téléphone: +66 2 674 6900, Fax: +66 2 674 6901
bangkok.visa@eda.admin.ch,
www.eda.admin.ch/bangkok

5. Passeport du citoyen de l'UE/EEE:

Une photocopie du passeport du citoyen de l'UE/EEE (page comportant les données personnelles).

6. Copie du permis de résidence suisse valable du citoyen de l'UE/EEE:

Pas nécessaire si le citoyen de l'UE/EEE n'a pas domicile en suisse.

7. Confirmation de l'inscription du mariage dans les registres du pays d'origine du citoyen de l'UE/EEE:

Confirmation établie depuis moins de six mois.

Frais de visa : la demande de visa est gratuite. Les [frais de transmission](#) pour l'envoi au Centre Consulaire Régional Bangkok seront perçus.

Information supplémentaire : La présentation d'une assurance-maladie en voyage et d'une réservation du billet d'avion n'est pas requise

Les documents en Khmer doivent être traduits en anglais ou dans une langue officielle suisse (f, a, i) par un bureau de traduction reconnu.

[Cliquez ici afin d'obtenir une liste des bureaux de traduction reconnus au Cambodge](#)

Si vous soumettez des documents prouvant des relations familiales ayant été établis dans un autre pays que le Cambodge, vous devez obtenir une légalisation des documents par l'ambassade ou par le consulat compétent.

Procédure: La demande de visa est envoyée par courrier hebdomadaire au Centre Consulaire Régional Bangkok pour examen. Le passeport est retourné à l'Agence consulaire à Phnom Penh la semaine suivante. L'Agence consulaire à Phnom Penh informera le demandeur lorsque le passeport sera prêt pour être retiré.

Bangkok, septembre 2019